Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 77 (1951)

Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

77e année 20 octobre 1951 N° 21

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Pour les abonnements s'adresser à:
Administration du « Bulletin technique de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21, Lausanne
Compte de chèques postaux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces
Le millimètre (larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm (largeur 95 mm)
Rabais pour annonces répétées
Annonces Suisses S.A.
5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *La restauration de la basilique de l'Abbaye de Saint-Maurice* (suite et fin), par CLAUDE JACCOTTET, architecte SIA, Lausanne. Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (RIAT).* — LES CONGRÈS : *Fédération Internationale d'Associations Nationales d'Ingénieurs (FIANI). — Conference of Representatives from the engineering Societies of Western Europe and the United States of America (EUSEC). — Premier congrès international des ingénieurs catholiques.* — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LA RESTAURATION DE LA BASILIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

par CLAUDE JACCOTTET, architecte S. I. A., Lausanne [1]

(Suite et fin) [2]

Tour

La présence du clocher à l'intérieur de l'église, dont il interrompt même un des bas-côtés, posait d'autres problèmes. Du moment qu'il était de toutes façons impossible de le dissimuler et qu'il pouvait d'autre part devenir un élément appréciable de beauté et de grandeur pour la basilique, tant par sa valeur artistique que par sa renommée historique et archéologique, nous avons pris le parti de chercher à l'incorporer aussi parfaitement que possible dans l'église tout en lui laissant intégralement son caractère, appliquant là rigoureusement la leçon des architectes du moyen âge, qui n'ont jamais craint l'interpénétration des styles roman et gothique.

Dans cette intention, nous avons commencé par modifier le rythme de la nef en établissant devant le clocher une travée double voûtée d'une seule envolée, le vide ou la « concavité » ainsi créée devant équilibrer la masse de la tour (voir la coupe). Nous avons aménagé ensuite toutes les relations possibles entre l'église et le clocher, en conformité avec les données de la liturgie et de l'archéologie : ouverture de la chapelle Saint-Michel sur la basilique, réouverture et rétablissement de la grande arcade d'entrée dans sa forme primitive, percement d'une porte d'accès au baptistère établi en bas de la tour, au niveau de la nef. Conformément à notre principe de ne pas chercher à dissimuler le clocher, nous en avons traité la surface des murs autrement que pour l'église, laissant les pierres apparentes pour affirmer franchement la tour et la distinguer clairement de la basilique, comme son style roman se distingue du style gothique de celle-ci. Tous ces travaux rentrent d'ailleurs dans le cadre de la restauration du clocher dont la partie inférieure avait été laissée en discussion, ne pouvant être entreprise avant la restauration de l'église. La chapelle Saint-Michel depuis longtemps inutilisée, a été rendue à sa destination première. La liturgie exigeant dans ce cas une liaison directe avec l'église, nous avons ouvert dans le mur du clocher une fenêtre géminée, semblable à celle qui s'ouvrait autrefois dans l'église à laquelle le clocher servait d'entrée, et qu'on peut encore admirer dans la chapelle Saint-Michel. Une chapelle dont l'autel est dédié à Notre-Dame de Compassion a été rétablie dans la grande arcade. Enfin, au niveau même de l'église, il a été possible de construire un baptistère. Ce dernier est couvert d'une voûte d'arêtes très basse retombant sur les murs de la tour et sur une arcade dont les trois arcs, symboles de la Trinité, reposent sur deux colonnes en tuf. Derrière cette arcade et pris dans l'épaisseur du mur, un escalier conduisant à la chapelle de Notre-Dame de Compassion et à la cour du Martolet, nous a permis de rétablir une liaison indispensable avec les bâtiments conventuels et de donner au baptistère une lumière abondante.

Par ces nouvelles dispositions, toute la partie inférieure de la tour est utilisée et rendue vivante et dépendante de l'église, ce qui est le meilleur facteur d'intégration du clocher dans

[1] Cet article a paru, avec d'autres sur le même sujet, dans les *Echos de Saint-Maurice*, nos 1-2 de l'année 1951, ainsi qu'en un tirage à part qu'on peut se procurer à l'Abbaye de Saint-Maurice (Valais) pour le prix de 5 fr., ou contre versement de 5 fr. 15 au compte de chèques postaux IIc 192.

[2] Voir *Bulletin technique* du 4 octobre 1951, p. 305.